



## **APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

La municipalité du village de Brome invite les citoyens et citoyennes souhaitant faire partie du comité consultatif d'urbanisme (CCU) à présenter leur candidature afin de pourvoir un poste vacant.

Le mandat principal du comité est de fournir des avis et des recommandations au conseil municipal sur les sujets concernant l'urbanisme, l'aménagement, le zonage, le lotissement et la construction. Il étudie notamment les demandes qui concernent les dérogations mineures et les modifications aux règlements d'urbanisme.

Le comité siège à huis clos et est constitué de cinq membres, soit le maire, un conseiller municipal ainsi que trois citoyens nommés par le conseil municipal dont le mandat est normalement d'une durée de deux ans mais qui sera d'une durée de 17 mois afin d'harmoniser le mandat de tous les membres. Les rencontres ont lieu quelques fois par année et habituellement en après-midi ou en soirée à la discrétion des membres du comité.

Les citoyens souhaitant poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise, formation ou intérêt en matière d'architecture, de construction ou d'urbanisme représentant des atouts pour siéger au sein du comité.

### **Dépôt de candidature et date limite d'inscription**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre d'intérêt au plus tard le 7 janvier 2022 soit par courriel : [admin@bromevillage.ca](mailto:admin@bromevillage.ca) ou directement à l'hôtel de ville situé au 330, chemin Stagecoach, Brome, QC, J0E 1K0.

Le conseil municipal procédera aux nominations des membres du comité en choisissant parmi les candidatures reçues.